

Moyen français brioler

Autor(en): **Herny, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **49 (1985)**

Heft 195-196

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MOYEN FRANÇAIS *BRIOLER* (*)

L'article *brioler* du *Godefroy* (I, 734c - 735a) est ainsi rédigé :

B r i o l e r v.n. courir avec beaucoup d'agitation

En cheminant, courant et briolant, ils tiroient un coup de leurs crannequins, puis se retiroient (J. Molinet, *Chron.* ch. LXXVIII, Buchon).

Com a de peine et de meschief
A servir ses seigneurs ainsy,
Puis qu'il ont ung peu de sousy
Varletz ne font que brioler.

(*Greban*, *Myst. de la Pass. Ars.* 6431, f° 175c.)

Les données proposées ici par le précieux lexicographe de l'ancien français ont été acceptées comme pain à la reine après lui : on les retrouve, en tout ou en partie, dans le glossaire de l'édition moderne des *Chroniques* de Jean Molinet, en divers endroits du *FEW*, jusque dans les colonnes du *TLF*, et ailleurs (1).

Or, Arnoul Greban n'a pas, selon toute vraisemblance, utilisé le verbe *brioler* et, d'autre part, la définition de Godefroy ne convient pas pour le passage cité de Molinet : cette définition est une définition

(*) Je remercie vivement mes témoins de Wallonie, ainsi que J.-L. Fauconnier, J. Herbillon, P. Ruelle, Em. Lempereur (qui m'ont aidé dans mes enquêtes, ou qui m'ont communiqué généreusement de précieuses informations) et G. Straka (que j'ai consulté, et jamais en vain, sur des questions de phonétique).

(1) *Chroniques de Jean Molinet*, publiées par Georges Doutrepoint et Omer Jodogne, 3 vol., Bruxelles, 1935-1937. Voir t. III, p. 231 (Glossaire) : « briolant, pars. pr. de brioler, courir avec beaucoup d'agitation ».

FEW I, 542b (« mfr. *brioler* 'courir avec beaucoup d'agitation' » est rattaché au gaulois « * b r i v o s kraft, mut, lebhaftigkeit ») ; XXIII, 61b, parmi les mots d'origine inconnue, sous la rubrique *muletier*, « Mfr. *brioler* v.n. courir avec beaucoup d'agitation (Greban ; Molin.) ; 'glisser sur la glace' Cotgr. 1611 » ; XVII, 135a et b : c'est l'article le plus développé, qui

« en contexte tronqué », et toutes les considérations de sémantique historique qu'on en a tirées sont à revoir.

Quant au *Mystère de la Passion*, voici le texte qu'on lit, aujourd'hui, dans l'édition critique d'Omer Jodogne⁽²⁾ : [à *Caijphe*, qui vient de lui donner l'ordre de porter un message chez *Pylate*, le messager *Maucourant* répond d'abord *Se mon entente est parvenue, vous en ourez nouvelle brief*, puis il ajoute, en aparté]

Qu'on a de paine et de meschief
 a servir ces seigneurs ainsi !
 Puisqu'ilz ont ung peu de soussy,
 varletz ne font que badeler. 21036

On pourrait traduire ces vers : 'Ce qu'on a de tourment et de malheur à servir ces seigneurs de la sorte ! Lorsqu'ils ont, eux, un peu de souci, les serviteurs ne font que courir de tous côtés'⁽³⁾.

Badeler est la leçon du manuscrit *B*, suivi par l'éditeur, tandis qu'on lit *troteler* dans *A*, *varleter* dans *E* et *brioler* dans *C*. *Badeler*, *troteler*, *varleter*, *brioler* : 'être toujours en course', semble-t-il. A première vue, la définition de *brioler* donnée par Godefroy conviendrait donc plus ou moins ici ; mais, de toute manière, *brioler* ne serait pas un mot d'Arnoul Greban, ni peut-être même pas un mot du français central.

Il faut, en revanche, comprendre *brioler* autrement sous la plume de Molinet. Le chapitre LXXVIII des *Chroniques* (édition citée, t. I,

exprime, semble-t-il, l'opinion définitive (et, très vraisemblablement, juste) de Wartburg (nous y reviendrons).

Trésor de la langue française : la notice historique de l'article « *brioler* (Région.) chanter pour soutenir l'effort des bœufs » rapproche ce mot du centre de la France « du mfr. *brioler* 'courir avec beaucoup d'agitation' (av. 1492 J. Molin [...]) », et le *TLF* essaie aussi de rattacher son *brioler* à * b r i v o s.

Voir encore, par exemple, Jean Babin, *Les Parlers de l'Argonne*, Paris, 1954, p. 170, ... et A. Henry, à la p. 25 de l'article cité dans la note 2 ci-dessous.

- (2) *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban*, éd. critique par Omer Jodogne, t. I, 1965, t. II, 1983, Bruxelles, Académie R. de Belgique — Le passage en question se trouve à la p. 282 du t. I ; variantes au t. II, p. 273. — Cf. Albert Henry, *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban édité par O. Jodogne*, dans Acad. R. de Belg, *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1984, pp. 20-25 ; le passage en question est étudié à cette page 25.
- (3) Cf. le dernier article qui vient d'être cité, p. 25 et voir la note 13 ci-dessous.

p. 351) relate l'expédition de *Mesire Salezar, seigneur de Saint-Martin, accompagné de mil hommes de langue wallonne* contre la ville de Oustre (Zélande), *ville avironnée de tous costé de la mer, synon une seule dicque*. Or, on était en fin cœur de froidure ! Il fallut, sur trois lieues, conduire l'armée, son charroy et tout son train sur la mer qui estoit gellée. *Assiégés, ceulx de Oustre furent comme souspris et fort espoantéz et ilz boutèrent le feu en leurs maisons et fortiffications, habandonnèrent le tout et s'enfuyrent les aulcuns par la dicque, les aultrez sur patins de Holande dont ilz estoient telement apprins qu'en cheminant, courant et briolant, ilz tiroient ung cop de leurs crenequins, puis s'en retiroient.*

Que font ces aultrez ? Ils cheminent, ils courent — et ne suffit-il pas que Molinet parle une seule fois de 'courir' ? — et ils *briolent*... sur la mer gelée... grâce à des *patins de Holande*. *Brioler* veut donc dire 'glisser', et ces Zélandais sont habiles à le faire ; l'expression *patins de Holande* est là, en plus, pour nous convaincre (4).

(4) On sait fort bien que le patin, au Moyen Age, était autre chose qu'un « patin à glace » ; le *FEW* VIII, 32b, nous dit : « nfr. 'dispositif pour glisser sur la glace' (seit Oud 1660) », mais une note 24, p. 48, ajoute : « Aus Holland übernommen, wie der vermerk von Oud *patins de Hollande* zeigt, aber ohne den namen (ndl. *schaats*). » Mais voilà ces *patins de Hollande* chez Molinet ! Il semble bien que les « patins de Hollande » étaient à double usage : il en est encore question chez Molinet (t. I, p. 421 : *la pluspart des gros bourgeois venoyent à patins de Hollande* [...]), mais ici nous sommes en juin.

D'ailleurs, la notice historique du *GLLF*, s.v. *patin*, à propos du sens 6, « patins (à glace) », imprime : « XV^e s., Laborde [p. 433], puis 1660, Oudin [...] ». Je n'ai pu vérifier dans Léon E.S.J. comte de Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, 2 vol., Paris, impr. Vinchon, 1853 ; mais l'auteur a repris la partie philologique dans son *Glossaire français du Moyen Age à l'usage de l'archéologue et de l'amateur des arts*, Slatkine Reprints, Genève, 1975 (réimpression de l'édition de 1872) ; à la p. 433, sous le mot *patins*, la notice dit, entre autres choses, « [...] le patin était une sorte de galoche qu'on transformait en patin, pour aller sur la glace, par la simple addition, soit d'une ferrure pour patiner, soit de clous pour éviter de glisser [...] » (et comparer les deux passages de Molinet où il est question de *patins de Hollande*) ; parmi les documents historiques cités à l'appui par de Laborde, il y a, en effet, du XV^e siècle : « G 1427 Pour ferrer III paires desdits patins pour aler sur la glace, VI s. » ; cette mention sans équivoque (non vérifiée par moi sur le document) confirme l'explication proposée pour l'expression *patins de Hollande* utilisée par Molinet.

Quant au témoignage « Oud 1660 », il s'agit de la mention *patins de Hollande* figurant dans le *Tesoro de las dos lenguas española y francesa de*

Si le moindre doute subsistait chez un lecteur, il suffirait de dire que nous allons retrouver *brioler* avec le sens de 'glisser (sur la glace)' dans certains dialectes modernes, et notamment dans la région où a vécu Jean Molinet.

C'est le moment d'examiner de près l'article « * s k r i ð l a (anord.) ausgleiten » du *FEW* XVII, 135-136 (voir la note 1 ci-dessus). Cet étymon — et Wartburg a des arguments de poids aussi bien d'ordre sémantique que d'ordre géographique — est représenté essentiellement, dans sa descendance, par afr. et mfr. *escriller*, mfr. *gri(l)er*, des formes dialectales de type *grioler* et des formes dialectales de type *brioler* ; on remarquera qu'il n'est pas question ici du verbe moyen français *brioler* (que je rattacherai cependant sans hésitation au même étymon) ; Wartburg continuait-il à rattacher ce verbe à *b r i v o s* ou à le considérer comme d'origine inconnue ?

Le *FEW* a enregistré, sous 3a, les attestations dialectales de *grioler*, etc. (région de Tourcoing et certains districts des Ardennes, de l'Argonne et de la Meuse) et de *dégrioler*, etc., plus abondamment attesté en Normandie, Picardie et Ardennes, tandis que sous 4 il nous donne :

a) Mouscron, Rethel *brioler* « glisser sur la glace ». — Tourcoing *brioloire* « voie frayée sur la glace ».

b) Reims *débrioler* « glisser sur la glace », ard. *débriauler* Vauch. Reims *débriole* « glissade sur la glace ». Ard. *debriaulou* Vauch.

On sait que toutes les sources exploitées dans cet article ne sont pas d'égale qualité et que, notamment, les localisations de Vauch[elet]

*Caesar Oudin - Añadido conforme a las Memorias del autor [..] por Antonio Oudin [..] y con el Vocabulario de Xerigonça [..] corregido y aumentado [..] por Juan Mommarte, Bruselas, 1660 : dans la première partie, article « Zancos m. Des échasses. Item, Des patins », et ce n'est que dans la seconde partie, *Tresor des deux langues* [..], qu'on lit, à sa place alphabétique, « *Patins de Hollande, Zancos* ». Qui a donc introduit ce *patins de Hollande* ? Peut-être le dernier réviseur cité, à Bruxelles ? — Selon l'édition du *Tesoro* de Bruxelles 1625, due au seul César Oudin, dans la première partie, *zancos* renvoie à « *çancos* des échasses et selon aucuns des galoches ou patins », tandis que, dans la seconde partie, ne figure aucune mention de *patins de Hollande*.*

sont vagues. *Grioler*, plus proche phonétiquement de son étymon ⁽⁵⁾ que *brïoler*, et ses dérivés sont ainsi, selon le *FEW*, attestés, dans une mesure variable, sur une aire qui va de la Normandie à l'Argonne et au département de la Meuse ⁽⁶⁾. La famille de *brïoler* a eu moins de succès : selon le *FEW*, Mouscron et Tourcoing dans l'extrême nord-ouest de la zone picarde, la frange septentrionale des Ardennes, Reims et Rethel pour la Champagne. On peut ajouter : pour Mouscron, *brïolware* 'glissoire' ⁽⁷⁾ ; pour Comines-Belgique, *brïyôleû* v. 'glisser sur une glissoire' et *brïyôlôre* s.f. 'glissoire' ⁽⁸⁾.

Dans les divers patois, le sens fondamental de *grioler*, *dégrioler* est 'glisser sur la glace' ; le *FEW* nous apprend que, parfois aussi, le sens est 'dégringoler'.

Pour *brïoler*, le *FEW* enregistre uniquement le sens 'glisser', argument de plus pour attribuer la même signification au *brïolant* de Mollinet, homme du nord de la Picardie et des Pays-Bas bourguignons.

Mais voici aussi pour *brïoler* un sens secondaire, attesté sur une aire d'étendue modeste, aux confins du picard hennuyer et du wallon : essentiellement, 'chanceler, tituber', en général, ou, en certains endroits,

(5) Mais signalons que *brïolet*, nom d'un vin, existe à côté de *gri(y)olet*. Sur ce *brïolet*, voir la note 15 ci-dessous.

A propos des formes en *br-*, Wartburg dit, dans la partie historique de son article, qu'il s'agit d'une « weitere affizierung des anlautes, deren grund noch dunkel ist », et il ajoute en note : « Renson möchte, vielleicht mit recht, einfluss von *cabriole*, -er annehmen. » — Mais *cabriole* n'est pas attesté avant 1550 ! (cf. *TLF*, s.v.). G. Straka songerait à *cabrer* et *cabrit*, attestés plus anciennement.

On remarquera, à Tourcoing et à Mouscron, *brïoler*, *brïoloire* à côté de *grioler*.

(6) On peut ajouter au *FEW* *griolé* dans la région de Saint-Pol (voir *Index* de l'*ALF* et le *Lexique saint-polois* d'Ed. Edmont, s.v. *glisser*) ; *grioler* 'glisser sur la glace', à Aubers-en-Weppes (F. Carton et P. Descamps, *Le parler d' ~*, Arras, 1971, p. 102). Voir aussi *Atlas linguistique picard, Questionnaire définitif* par Raymond Dubois, Dijon, 1960, p. 26, question 776. Dans un document picard (confins de l'Artois et du Cambrésis) du XVIII^e s., *grioler* 'glisser (sur la glace)' ; 'glousser' (*Nos Patois du Nord*, 7 (1962), p. 48). Dans Jean Lecaillon, *L' Patois du S'dan*, 2^e éd., s.l., [1964], p. 19 : « *griauler* v. : glisser (sur la glace) » (Sedan, Ardennes).

Des lecteurs pourront sans doute produire encore d'autres attestations.

(7) L. Maes, *Notre Patois (Lexique)*, Mouscron, 1941 (auquel le *FEW* a repris le verbe), p. 27.

(8) Henri Bourgeois, *Le Patois picard de Comines et de Warneton*, Comines, 1973, p. 120.

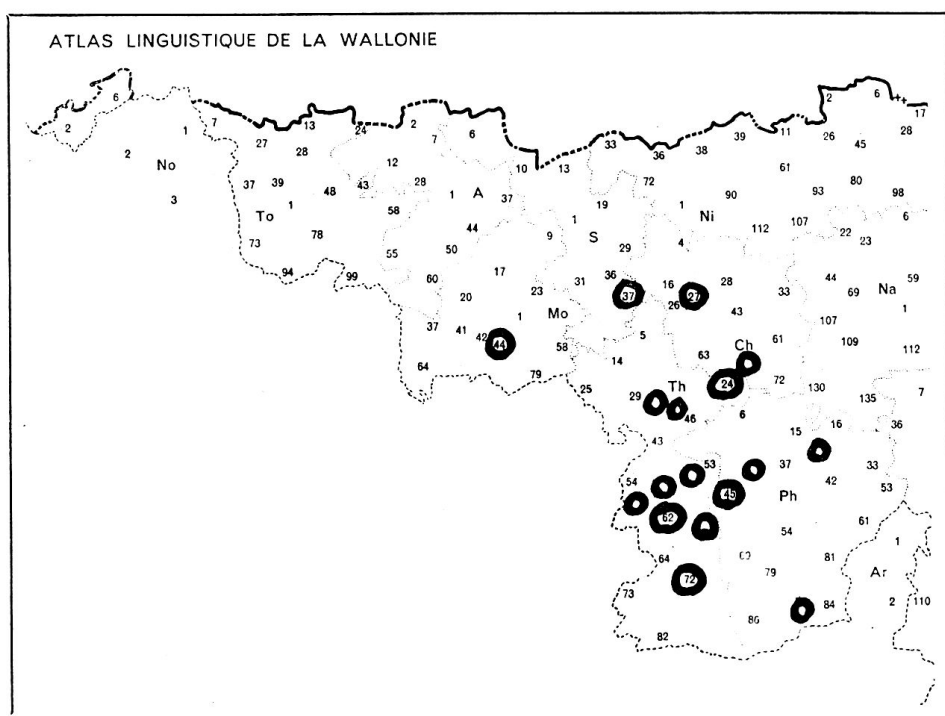
'marcher suivant une ligne sinueuse' (9). On peut admettre le glissement de sens de 'glisser' à 'chanceler' (étant donné les poussées que l'on opère vers la droite et vers la gauche en glissant, notamment sur terrain plat) ; la distance sémantique entre 'glisser' et 'chanceler, tituber' n'est pas plus grande que celle qui existe entre 'glisser' et 'dégringoler'. Le *FEW* a cependant placé dans le volume des « origines inconnues » (XXI, 362b) le *briyolé* 'chanceler, tituber' de Jamioulx, seule attestation, il est vrai, qu'il connaisse ; mais, outre ce qui vient d'être dit sur le plan de la sémantique, il faut considérer l'aspect géographique des faits. Les formes *brioler* encore connues sont, ou mêlées aux formes en *gr-* ou entourées par elles (région de Tourcoing et Mouscron, Ardennes, Champagne), ou elles constituent une frange périphérique, peut-être

(9) Précision intéressante, qui nous rapproche de 'glisser'.

Voici les résultats d'une enquête qui n'a été ni systématique ni exhaustive. *Grosso modo*, l'aire dégagée jusqu'ici se situe dans l'angle sud-ouest de la province de Hainaut (Belgique) depuis le Borinage jusqu'aux portes de Charleroi en longitude, et depuis cette dernière région jusqu'au fond de la botte de Chimay, en latitude (le nom des communes de Wallonie est suivi du sigle utilisé par Remouchamps pour sa carte systématique de la Wallonie, laquelle a servi aussi pour l'*ALW*).

Briyolé, ou, plus rarement, *briyolè*, selon les endroits : Frameries (Mo 44) *briyolèy* 'cabrioler, sauter' selon un premier témoin (C. Dieu, *Le Livre du « Borain »*, 1984, I, p. 88) ; ne s'emploie plus, signifiait 'faire le fanfaron' ou 'aller danser, s'amuser', selon un second témoin ; ne s'emploie plus, signifiait 'aller vite dans le travail', selon un troisième témoin ; selon un quatrième témoin, plus « peuple », et assuré, ce n'est pas vraiment 'tituber', mais 'marcher selon une ligne sinueuse' (quelqu'un qui a trop bu s'avance *in briyolant* - *Ravisez come i briyole !*) ; La Louvière (S 37 'chanceler, tituber' ; Trazegnies (Ch 27) et Montignies-le-Tilleul (Ch 64) 'id.' ; Jamioulx (Th 24) 'id.' (W. Bal, *Lexique du parler de Jamioulx*, Liège, 1949, p. 218) ; Ragnies (Th 40) 'marcher de manière peu assurée, et sinueuse, soit sous l'effet de l'ivresse, soit sous le coup d'un malaise' ; Sivry (Th 58) 'marcher en titubant', le témoin ajoutant que *baryolé* est plus courant ; Rance (Th 62), Biercée (Th 30), Barbençon (Th 52), Renlies (Th 55) 'chanceler, tituber' ; Froidchapelle (Th 63) 'chanceler, tituber', très courant, un témoin précisant que le terme s'applique peut-être encore plus à une automobile qui sinue sur la route ; Chimay (Th 72) 'chanceler, tituber' ; dans la province de Namur, Cerfontaine (Ph 45) 'id.', selon A. Balle, *Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine*, Liège, 1963, p. 59 ; Aublain (Ph 75) 'id.', ainsi que Fraire (Ph 22), Daussois (Ph 35).

Le mot est dit inconnu à Paturages (Mo 42), Châtelet (Ch 61), Gilly (Ch 50), Marchienne (Ch 47), Monceau (Ch 46), Courcelles (Ch. 35), Bouffioulx (Ch 66), Marcinelle (Ch 58).



○ Points où *brioler* a été relevé (1983-1984)

pas continue, sur le bord septentrional de l'aire *grioler* (voir la note 9 ci-dessus). La solidarité semble réelle⁽¹⁰⁾.

Revenons au moyen français *brioler*. Il a tout l'air d'être un régionalisme. Des trois témoignages écrits, deux sont sûrs : celui de Jean Molinet, qui doit l'avoir appris « dans son pays », avec le sens fondamental 'glisser sur la glace' (fin du XV^e siècle, dans une relation de faits remontant, en ce qui concerne notre passage, à 1482) et celui de

(10) L'existence de *grioler* et de *brioler* à côté de (*es*)*criller*, *griller* ne s'explique pas encore aujourd'hui dans tous les détails. Et comment expliquer *br(ioler)* à côté de *gr(ioler)* ? Le passage de *gr-* initial à *br-* n'est pas attesté en gallo-roman, même s'il y a quelques exemples du phénomène ailleurs dans la Romania. Influence analogique ? Mais de quel facteur ? Et comment mettre en accord une influence analogique et les positions périphériques de *brioler* par rapport à *grioler* ? — Voir, ci-dessus, note 5.

Cotgrave : « *brioler* to glide, or flide, on the yce » (1611)... qui l'a pris où ? ⁽¹¹⁾

Mais l'hésitation est de mise quant à la variante *brioler* du manuscrit C (deuxième moitié du XV^e siècle, sans plus, et sans localisation connue ⁽¹²⁾) du *Mystère de la Passion*. Le contexte et les variantes

(11) Enregistré par le *FEW* ; cf. *A Dictionarie of the french and english tongues compiled* by Randolph Cotgrave, reprint, Columbia, 1950, s.v.

Mais quelle est la portée, en ce qui concerne notre *brioler*, du témoignage de R. Cotgrave ? N'oublions pas ce qu'écrivait F. Brunot, au t. III de son *Histoire de la langue française* : « il cite pêle-mêle une foule de mots qui n'étaient pas ou qui n'étaient plus dans la langue littéraire [...] les mots dialectaux, vulgaires, les vieux [...] il recueille tout » (*op. cit.*, p. 87) et « pour les Français du temps, et l'auteur s'en rendait compte, son livre n'était nullement le lexique de l'usage » (*op. cit.*, p. 88). — Jusqu'à plus ample informé, j'ai l'impression que ce « joli » mot de *brioler* n'a été, dans la langue écrite, qu'un régionalisme fugace.

Je n'ai pu consulter le livre de Vera E. Smalley sur les sources de Cotgrave.

(12) De quelques sondages dans l'énorme masse des variantes du *Mystère de la Passion*, je retiens quelques variantes personnelles à C : elles révèlent des faits phonético-graphiques et des faits lexicaux qui nous orienteraient plutôt vers les aires septentrionales (normandes et picardes) de la Gallo-romania. Mais ce ne sont que des indices : il faudrait une étude approfondie (codicologique et linguistique) pour espérer pouvoir localiser le manuscrit C, ou le(s) remanieur(s) qui en a établi le texte.

En ce qui concerne graphie et prononciation (n° du vers de l'édition Jodogne, variante de C, leçon de l'édition) :

22111 *putiau* // *en puteau de perdicion* ; le *FEW* IX, 634a ne donne pas d'exemple de *putiau* ; Godefroy, s.v. *putel* relève le rouchi *putiau* ;

22889 *rosiaux* // *de gros roseaulx* ; cf. *FEW* XVI, 681b, *rozyow* à Saint-Pol en Artois ;

4731 *reminer* // *ruminer* ; le *FEW* X, 564b ne relève *reminer* qu'en Normandie, et *roëminer* en Picardie ;

18557 *cappe* // *et tous arméz de pié en chappe* (et l'on notera l'expression !) et 26278 *broquetiers* // *tous deux liéz et bretesquéz* (quel que soit son sens, *broquetiers* semble être un dérivé de *broque*, lequel est surtout attesté en normand, picard et wallon, cf. *FEW* s.v. *broccus*) ;

25598 *carruzes* // *de six quarrures bien quarree* ; Kr. Nyrop, *Gramm. hist. de la l. fr.*, I, § 360, signale le phénomène *-r- > -z-* en normand (et cf. *carreuse* en jersiais, *FEW* II, 1395b), et L.-F. Flutre, en moyen picard (cf. *Le Moyen Picard, d'après les textes littéraires du temps (1560-1660)*, Amiens, 1970, p. 494, § 183 ; mais on sait que, dans l'histoire du français, le phénomène, qui avait commencé à se manifester en Berry et dans l'Orléanais à la fin du Moyen Age, est surtout caractéristique du XVI^e siècle ;

requièrent, on l'a vu, le sens 'courir ça et là', 'être toujours en course' (13); mais nous n'avons rencontré jusqu'ici aucune attestation absolument assurée de ce sens (14). Ce sens a-t-il vraiment existé, ou bien le remanieur de C s'est-il mépris? Il est prudent de ne pas prendre position actuellement.

Pour le moment (15), on pourrait, en tout cas, ajouter à l'article *skriðla du FEW, sous 4a, outre les formes dialectales produites plus haut, et sans oublier les corrections quant au sens du mot et à l'identité des anciens usagers :

23329 *ma(r)chacle* // *j'ay fait le plus cruel massacre* ; d'après le FEW VI, 515b et 516, *ch* est présent dans des formes *apik.*, *anorm.* et sur une aire normande moderne ; le FEW a aussi enregistré « mfr. *machacre* hapax 16^e », très probablement repris à Huguet, s.v. *massacre*.

En ce qui concerne le vocabulaire :

4332 *pile* // *Quant on arrouse ung tantet l'ance* ['la gorge'], *elle en pipe plus souplement* ; *piper* 'pousser un cri' et 'jouer du pipeau' ; *piler*, inconnu de Godefroy, est sans doute à rapprocher de termes qui, actuellement, sont surtout wallons (cf. FEW VIII, 418a).

- (13) Voici ce que j'écrivais, dans l'article cité ci-dessus, à propos des quatre verbes « *badeler* [dans le glossaire de l'édition] 'passer son temps en frivolités, muser' cf. Godefroy, I, 548-549, *bade*, *chose frivole* », mais cette traduction ne s'accorde pas parfaitement aux circonstances ni à l'état psychologique de Maucourant ; si l'on se reporte aux variantes, on constate qu'elles ne sont pas moins intéressantes : *troteler* A, *brioler* C et *varleter* E. *Troteler* est très probablement un fréquentatif de *trot(t)er* ; *brioler*, inconnu par ailleurs, est traduit par Godefroy 'courir avec beaucoup d'agitation' ; quant à *varleter*, il me paraît avoir ici le sens que le FEW XIV, 200a, lui accorde en français moderne (depuis Furetière) et dans plusieurs dialectes, 'être toujours en course', et ce serait une attestation intéressante par la date. »
- (14) Dans le borain de Frameries, qui a comparu ci-dessus, les sens 'aller vite dans le travail' et 'cabrioler, sauter' sont isolés et pas entièrement assurés. Un témoin de 86 ans, différent de ceux qui ont déjà été appelés à la barre pour Frameries, se souvient cependant d'un verbe *briyoler* signifiant 'tourner vite, particulièrement en dansant'.
- (15) Il faudrait faire un sort à divers mots qui, par la forme, en tout cas, sont proches de notre *brioler*.

Brioler, qui signifie, ou signifiait, en Berry, 'chanter pour accompagner les bœufs', est très probablement un autre mot (malgré le TLF, loc. cit.).

Il en est de même de *brioler*, à côté de *briotter*, 'agiter la crécelle', verbe que l'on trouve enregistré en deux endroits du FEW : X, 547a et b, sous *rugire*, et XV, 269a, sous **brek a n*. Ch. Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. I, 1914, pp. 227-228, *briyol* 'crécelle' et *briyolé* 'agiter la crécelle' (je simplifie les graphies phonétiques) ; mais Ch. Bru-

Mfr. *brioler* v.n. 'glisser sur la glace' (Molinet - Cotgrave 1611), 'courir ça et là' (?) (Ms. C du *Mystère de la Passion*).

Bruxelles.

Albert HENRY

neau n'avait pas de question portant sur 'tituber, chanceler' ni sur 'glisser (sur la glace)'.

Pour *briole*, 'sorte de piège', cf. *FEW* XV/1, 271b, sous *b r e t. Mais *abrioler* 'embricoler, accrocher, empêtrer', attesté à Renwez (Ardennes françaises) me paraît une variante de *abricoler* (cf. *Bulletin du dictionnaire wallon*, V, 1910, p. 13).

Pour *briole* 'sorte de vin', cf. *FEW* XXI, 496b (orig. inc.) et *Grand Larousse de la langue française*, s.v. (avec une étymologie plutôt « roman-cée »). — J. Herbillon, qui a déjà publié un article sur ce mot (*Le nom du briole*, *vin hutois*, dans *La Vie wallonne*, XXV (1951), p. 62, continue à s'intéresser à ce terme énigmatique.

Brioleur 'homme qui dans la forêt d'Argonne descend à dos de mulet le bois de chauffage' figure parmi les étymologies inconnues dans le *FEW*, XXIII, 61b ; il a été rattaché à *brioler* 'courir avec beaucoup d'agitation' — sens dont nous avons dit ce qu'il fallait en penser — descendant de *b r i v o s, par Jean Babin, *Les parlers de l'Argonne*, Paris, 1954, p. 170 (en 1954, J.B. disait que le mot était « en voie de disparition totale »). Faut-il songer à *brioler* 'glisser', en se reportant à la maceuvre de descente du bois le long des pentes ?